



Mairie de Caix

80170

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES POUR L'ANNEE 2021

 REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET STATIONNEMENT
 RUE DU PONT (RD N°28).

Téléphone – 03.22.88.29.00
 Télécopie – 03.22.88.04.13
 E-Mail : mairie.caix@orange.fr
 Site : www.caix.fr

Le Maire de la Commune de C A I X (Somme),

Vu le Code de l'Administration Communale, notamment les articles 97 et 98;

Vu le Code de la Route;

Considérant qu'il y a lieu dans l'intérêt du bon ordre et de la sécurité de réglementer la circulation et le stationnement Rue du Pont à l'occasion des travaux de génie-civil en vue du déploiement de la fibre exécutés par l'entreprise STEPELEC HdF ;

A R R E T E
 = = = = =

ARTICLE 1 : La vitesse de circulation de véhicules sera limitée à 30 km/h du 11 octobre 2021 pendant 90 jours

Rue DU PONT RD41

ARTICLE 2 : Le stationnement de véhicules sera réglementé en fonction de l'avancement des travaux.

ARTICLE 3 : La circulation s'effectuera en alternance Rue du PONT (RD n°28) du 11 octobre 2021 pendant 90 jours, manuellement.

ARTICLE 4 : Madame Le Maire de la commune de Caix, Monsieur Le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Chaulnes, , sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la préfecture d'Amiens pour le contrôle de légalité.

Fait à CAIX, le 1er octobre 2021.

**Le Maire,
 Sabine SCRIBE.**

